

NUTTENS Alexis Henri, Etudiant, Prêtre

Fils de **NUTTENS** Jean Louis Joseph (°1850), Tisserand, filiation certaine, et de **DESTAILLEURS** Marie Louise (°1847), Ménagère, filiation certaine.

Premier enfant de Jean et Marie.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 35 ans et 38 ans.

Né le (ce) 14/11/1885 à Neuville-en-Ferrain (59).

Décédé le 08/09/1917 à Douaumont (55), Bois des caurières ¹ à l'âge de 31 ans.

¹ Note : Disparu le 8 septembre 1917

Sources : , Fiche militaire ; , Memorial Gen Web.

 www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/complementter	
Nom : NUTTENS Prénoms : Alexis Henri	
Conflit : 1914-1918	
Grade, unité : Sous-lieutenant - 351e R.I. [Infanterie] - R.I. Régiment d'Infanterie	
Complément :	
Matricule, recrutement : 6578 - Lille	
Date de naissance : 14/11/1885	
Département ou pays : 59 - Nord	
Commune de naissance : Neuville-en-Ferrain	
Genre de mort : Disparu	
Mention Mort pour la France : Oui	
Date du décès : 08/09/1917	
Département ou pays : 55 - Meuse	
Commune du décès :	
Lieu, complément : Bois des caurières	
Date du jugement :	
Département ou pays :	
Commune du jugement :	
Date de transcription : 28/09/1921	
Département ou pays : 59 - Nord	
Commune de transcription : Neuville-en-Ferrain	
Département ou pays inhumation:	
Commune inhumation :	
Lieu inhumation :	
Carré, rang, tombe :	
Autres informations : Jugement rendu le 07/07/1921 a Lille - Médaille Militaire - Citation a l'Ordre de l'Armée : " Sous- officier d'une haute valeur morale ,ayant un grand ascendant sur ses hommes dont il a su maintenir le moral sous un bombardement des plus violents ,donnant à tous un bel exemple de courage et d'énergie "	
Afficher les sources	
Référence n° : bp-2458964	
Cette fiche apparaît dans le relevé suivant :	
 57 - Metz - Plaques commémoratives et archives des 151e et 351e R.I. [Metz]	

N° 121. L'An dix huit cent quatre-vingt-cinq, le quinze novembre à
 Naissance onze heures du matin, devant nous, Desvillers-Vandebecque
 de Maire et Officier de l'Etat Civil de la commune de Neuville-
 Alexis-Henri en Ferrain, canton de Couvresing Nord, arrondissement de
 Vutterns, Lille, département du Nord, a comparu; Jean-Louis Lepers
 Enfant légitime Vutterns, âgé de trente-cinq ans quatre mois, tisserand,
 né et domicilié en cette commune, lequel nous a présenté
 un enfant du sexe masculin, né hier à minuit dans
 sa maison, au Pas-Quartier de lui et de son épouse
 Marie-Louise, Desvillers, âgée de trente-huit ans,
 quatre mois, ménagère, née à Roney, domiciliée en
 cette commune, et auquel enfant il a été donné
 les prénoms de Alexis-Henri. Lesdites présent
 ration et Déclaration faites en présence de Jean-
 Baptiste Lepers, âgé de trente-six ans, cultivateur,
 et de Alfred, Germontpuez, âgé de trente ans,
 tisserand, domiciliés en cette commune. Les père et les
 témoins ont signé avec nous le présent acte après
 lecture faite. V.

Decédé disparu
 MORT pour la FRANCE
 le 8 Sept 1917
 a DOUGAUMONT
 (meurt)
 Transmis à Famille
 en Ferrain
 le 28 Sept 1921
 Note n° 56

J. B. Lepers. et Germontpuez
 Desvillers-Vandebecque
 J. L. Vutterns

6578

Nom : Mullens

Prénoms : Alexandre Henri Surnom : _____

Numéro matricule du recrutement : 6578

Classe de mobilisation : 1904

ÉTAT CIVIL.

Né le 14 Novembre 1886, à Murville en Teraing canton de Tourcoing, département de Nord, résidant à Murville en Teraing, canton de Tourcoing Nord, département de Nord, profession d ecclésiastique

Fils de Jean Louis Joseph et de Delphine Marie Luise, domiciliés à Murville en Teraing, canton de Tourcoing N. S., département de Nord

N° 3132 à la liste de tirage dans le canton de Tourcoing Nord-Est

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Classé dans la 7^e partie de la liste en 1906

Compris dans la _____ partie de la liste du recrutement

Dans l'armée active.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 3^e rég' d'infanterie
81^e 2^e d'infanterie
91^e 2^e L

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. 1^{re} section d'infanterie
militaires stat. de
1^{re} rég' d'infanterie
1^{re} 76^e Régiment d'infanterie
SANT-QUENTIN

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. Leches vices 23/1/10
Mullens au 16.9.17

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou résidence.
2 Octobre 1906	Cizeux	Cizeux	R
30.7.1907	Grand Seminaire	Bermy	
11.10.1908	Murville en Teraing	Lille	R
14.06.1908	Bermy	Bermy	
1.10.1908	Rue des Agriculteurs		
1.10.1908	Murville en Teraing	Lille	R
13.8.1910	Bermy	Bermy	R
4.9.11	Bermy	Bermy	R
19.11.12	Bermy	Bermy	R

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
1 Octobre 1908	1 Octobre 1908	1 Octobre 1908	1 Octobre 1908	1908
				1912

A accompli une période d'exercices dans l _____ du _____ au _____

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____

Libéré du service militaire le _____

Pièces jointes au 8 Sept. 1917 par jugement du tribunal de Lille en date du 4.7.21. Transmis le 28.9.21 Mairie de Murville en Teraing (Nord).

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 505
4
4
10 N
C

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

1. Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
2. L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
3. Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Nom : **Mullens**

Prénoms : **Alfred, Henri** Surnom : _____

Né le **14 Novembre 1865**, à **Neuville en Ferain** canton de **Envermeu**, département de **Nord**, résidant à **Neuville en Ferain**, canton de **Envermeu Nord** département de **Nord**, profession d' **ecclésiastique**

Fils d' **Jean Louis Joseph** et d' **Delphine Marie Louise**, domiciliés à **Neuville en Ferain**, canton de **Envermeu N.E.** département de **Nord**

N° **932** la liste de tirage dans le canton de **Tourencoing Nord-Est**

ÉTAT CIVIL.

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Classé dans la **2^e** partie de la liste en **1906**

Compris dans la _____ partie de la liste du recrutement cantonal (_____ portion)

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Engagé volontaire pour trois ans à Combercy le 1^{er} Octobre 1885 dans les conditions de la loi du 11 Juillet 1892. Dispense art. 23. Grade ecclésiastique. Service de corps le 1^{er} Octobre 1885. Immatriculé sous le n° 1001. Affecté au 1^{er} Régiment d'Infanterie. Décision du général Commandant le 1^{er} Corps d'Armée du 26 janvier 1906. Arrivé au Corps de Solbat le 1^{er} Janvier 1906. Envoys dans la disponibilité le 1^{er} Septembre 1906. Certificats de Bonne Conduite : "Accordé".

Reçu de ses droits à la Dispense art. 23 comme n'ayant pas produit le 1^{er} Novembre 1907 le certificat qu'il devait présenter à l'effet du 23 Novembre 1889. Rappelé à la caserne le 15 Mars 1907. Arrivé au 91st Régiment d'Infanterie. Arrivé au Corps le 15 Octobre 1907. Immatriculé sous le n° 13056 + 3056 Solbat de 1^{er} classe le 28 Janvier 1908. Rapatrié le 21 Février 1908. Envoys dans la disponibilité le 31 Juillet 1908. Arrivé au Corps le 29 Juillet 1908. Bonne Conduite : "Accordé".

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE QU' DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile au R. résidence.
2 Octobre 1885	Combercy	Combercy	R
1 ^{er} Octobre 1886	Grand Semanville	Grand Semanville	
2 ^{er} 1907	Bernay	Bernay	
1 ^{er} 1908	Neuville en Ferain	Lille	R
14 Oct. 1908	Bernay	Bernay	
1 ^{er} 1910	Neuville en Ferain	Lille	R
13 8 1910	Bernay	Bernay	R
4-9-11	Bernay	Bernay	R
19-11-12	Couches	Lille	R

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
1 ^{er} Octobre 1908	1 ^{er} Octobre 1908	1 ^{er} Octobre 1908	1 ^{er} Octobre 1908	1930
				1932

de 30 Mars 1910 : "tous officiers d'une haute valeur morale ayant un grand ascendant sur les hommes dont il a su maintenir le moral sous un bombardement de plus violent, donnant à tous un bel exemple de courage et d'énergie."

Station : Cité le 4 Octobre 1910 à l'ordre de la division n° 101. "Officier d'une haute valeur morale, actif, au moment où il franchissait la barrière pour se porter à l'assaut. Digne et intègre."

Décorations : Croix de guerre, étoile d'argent, palmes militaires.

Campagne contre l'Allemagne : du 30 Août 1914 au 30 Septembre 1914

Instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.

Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.

Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.

Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Réalité

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.	DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
29 Août	Pertes : 3 tués - 17 Blessés. Même situation. Les unités occupent les mêmes emplacements. A la nuit les allemands tentent en force, un coup de main sur le front du 1 ^{er} B ^{re} au quartier Has-foire, mais vain à coups de grenades ils sont obligés de refluer précipitamment dans leurs lignes.	5 Septembre	Même situation. Les unités se reorganisent en vue d'une prochaine attaque.
30 Août	Pertes : 2 tués - 15 Blessés. Sans changement pour les 1 ^{er} et 2 ^{es} B ^{res} . A la nuit le 3 ^e B ^{re} descend au repos, au Faubourg-Pari (Verdun), sans incident.	6 Septembre	Pertes : 2 Blessés. Après avoir reçu quelques renforts les B ^{res} s'apprêtent à rencontrer en secteur. Dans la journée le 2 ^e B ^{re} est transporté en autocar au Faubourg-Pari, à la nuit il monte en secteur dans la zone d'attaque qui lui est assignée (tranchée sud de l'ouvrage du Samo) où il relève des éléments du IV/267 ^e R.I.
31 Août	Pertes : 4 tués - 4 Blessés. Aucun changement dans les emplacements des unités du 1 ^{er} et 2 ^{es} B ^{res} . Le 3 ^e B ^{re} se rend à l'avant-courant, pour se reconstituer.	7 Septembre	Pendant la journée les 1 ^{er} et 3 ^e B ^{res} reçoivent can- tonner au Faubourg-Pari - à la nuit ils montent en secteur, le 1 ^{er} B ^{re} relève en 1 ^{re} ligne où il ouest et en liaison avec le 2 ^e B ^{re} , des éléments du IV/267 ^e ; le 3 ^e B ^{re} est en soutien dans la tranchée du chemin, tranchée Salomé, tranchée du Dauphin et Rüdolph. P.C. du Colonel : P.C. Salomé.
1 ^{er} Septembre	Pertes : 1 tué - 9 Blessés. Journée relativement calme. A la nuit le 1 ^{er} B ^{re} est relevé dans le quartier Hasfoire par un B ^{re} du 142 ^e R.I. Après relève qui s'est effectuée sans incident le 1 ^{er} B ^{re} va au repos à Haudainville. Le 2 ^e B ^{re} va rejoindre au repos le 3 ^e B ^{re} à Louvois.	8 Septembre	Pertes : 5 tués - 7 Blessés. L'attaque des tranchées allemandes doit avoir lieu à 5 ^h 10. Le dispositif définitif d'attaque est le suivant : 2 ^e B ^{re} en 1 ^{re} ligne, à gauche le 4/151 ^e , à droite le 2/151 - En 2 ^e ligne le III/151 ^e . De plus l'action du Colonel s'étend sur le I/150 placé à gauche du I/151 et sur le V/267 ^e , placé derrière le I/150. Le dispositif du I/151 est le suivant : 1 ^{er} C ^{te} s'aligne en liaison avec le 4/150, derrière dans le 2 ^e po. rallié le 3 ^e C ^{te} enaduis par un peloton de la O.I.1 ; - celui du 2 ^e B ^{re} est le suivant : 7 ^e C ^{te}
2 Septembre	Pertes : 3 Blessés. Sans changement.		
3 Septembre	Pertes : 1 tué - 4 Blessés. Sans changement.		
4 Septembre	Pertes : 1 tué - 2 disparus. Mutations : 1 ^{er} Euteneat Hergott vient du 6. C. affecté 11 ^e C ^{te} - Euteneat Janot vient du 6. C. affecté à la 11 ^e C ^{te} . Sans changement.		

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

à gauche en liaison avec le 1^{er} du 151^e; G^e C^{te} à droite en liaison avec le 1^{er} C^{te} du 159^e R.I.; en seconde ligne, une 1^{re} S^{te} C^{te} engagée par un peloton de la C.M. 2. - Le 2^{em} peloton de la 5^e C^{te} marche derrière la droite de la G^e, à cheval sur la limite des deux gâches 151 et 159, en liaison avec la droite de la 5^e section de l'approvisionnement. S'engageant de la 7^e 159^e. Le Capitaine Ligon (5^e C^{te}) commande tout ce détachement de liaison. Le 3^e B^{te} occupe la 3^e parallèle dite tranchée Bordeaux, dans l'ordre de la gauche à la droite: 11^e 9^e - 11^e C^{te}, une partie de cette dernière C^{te} occupe également l'emplacement dit ainsi que la C.M. 2.

But de l'opération - Le but de l'opération était de l'emplacement de la tranchée de Népotamie et de la tranchée Solignac depuis le point 2252, jusqu'au point 3050, en liaison à droite avec le 159^e R.I. et à gauche avec le 267^e, qui avait pour mission de tenir solidement le point 2252, qui tenait de charnière au mouvement.

Exécution de l'attaque - A l'heure H (5^h 10) les B^{te} de ligne tentent, il fait presque nuit. Un brouillard intense et une fumée épaisse due au bombardement réciproque des deux artilleries, augmentent encore l'obscurité et par suite les difficultés de marche.

La direction ne peut être donnée qu'à la boussole (angle de marche 16°).

1^{er} B^{te} - Les 1^{er} et 2^e C^{te} ont pour mission

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

de l'emplacement de la tranchée de Népotamie entre le boyau du 2851 et le point 2552. La 1^{re} C^{te} doit en outre nettoyer les abris ouest de 2849 et la 2^e C^{te} le boyau Hadine, depuis 2849 jusqu'à 2552 mètres.

La 1^{re} C^{te} est accueillie à court de grenades à 110 m. l.e. de 2846, dans le boyau Hadine. Elle continue sa route de grenades et continue la marche, mais celle-ci est rendue extrêmement difficile par suite du mauvais état du terrain retourné par le bombardement. Beaucoup d'hommes perdent leur direction, recherchent leur chef et s'égarant dans le brouillard.

La 2^e C^{te} est arrêtée dans le boy. Hadine, à 80 m. environ au sud de 2552, par une forte ceinture de résistance établie en ce point. La limite avant Ecoule bleue ayant dû passer tous commandement au 1^{er} P. I. tenant le coup, celui-ci rallie la 2^e C^{te} et la déploie à cheval sur le boyau Hadine, face à 2552.

Une partie de la 4^{te} égarée dans le brouillard oblique trop à l'ouest et aboutit à l'ouest du boyau Hadine vers 2849.

En difficulté de marche et le brouillard fait que les 1^{er} et 2^e C^{te} laissent le barrage roulant.

La 3^e C^{te} seule, parvient à contourner la direction. Le capitaine Currier son commandant rallie des éléments des 2^e B^{te} et du 159, perdus et les dirige vers la tranchée de Népotamie.

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

② H + 30 : une section de la 1^{re} C^{ie} d'assaut. Petites est dans la tranchée de Népotamie. La 2^e est arrivée et se retire de la 1^{re} dans le secteur du 150, comme il est dit plus haut.

③ H + 30 : la situation du 8^e est la suivante : il est à l'ouest de 2351, une section de la 1^{re} C^{ie}, avec une section de la C.M. 1 et 9.9. hommes de la 2^e C^{ie}. Il établissent un barrage à 100 mètres Est de 2353.

④ cheval sur le bœuf Hardini à 80 mètres environ au sud de la tranchée de Népotamie, 2 sections de la 2^e C^{ie} - en 2349, 2 sections de la 1^{re} C^{ie} collées, placées en soutien de la 2^e C^{ie} - à cheval sur la route d'Agannes entre 2349 et 2349 la 3^e C^{ie}.

⑤ 2^e Fat^m : Dès la sortie de ses parallèles la 2^e C^{ie} était éprouvée par les deux allemands. Le 1^{er} Eutnant Julien de la C.M. 2 est blessé, ainsi que le Eutnant de l'école du canon de 87, qui avait reçu l'ordre de placer deux pièces pour prendre d'enfilade la route d'Agannes et le bœuf du chât. L'adjudant Goy de la 3^e C^{ie} est tué.

Les C^{ies} de première ligne continuent et débordent l'ouvrage de Sams, dont les défenseurs furent entièrement surpris. Ils atteignent successivement de vitesse et d'arrêter le feu dans le dos des rangs qui progressaient, mais les sections de mitrailleurs (5^e C^{ie}) aidés d'un peloton de mitrailleurs du 3^e B^{re} (appartenant Poche) H. C^{ie}) incendiaient les chars et faisaient

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

41

les premiers prisonniers. Le Capitaine adj^{nt} major Bazaille se battait d'un officier et d'un 1^{er} officier allemand et les ordonnait de faire cette immédiatement le feu par ses hommes. Le C^{ie} Martin, interrogé de suite et officier et apprenait par lui qu'il y avait 2 C^{ies} du 1^{er} B^{re} du 130^e dans l'ouvrage de Sams. Il le menait à l'entrée des tranchées et l'obligeait à donner l'ordre à tous les occupants de sortir de leurs tranchées et de se ranger derrière lui, ce qui fut fait immédiatement. Le premier corps de 1^{er} B^{re} se lançait pas à pas d'un autre. Le 1^{er} B^{re} du 130^e en progressant dans la zone, aidé par la section de mitrailleurs du tigeur Judin (5^e C^{ie}) avait nettoyé les abris d'HH et fait de nombreux prisonniers de la 3^e C^{ie} (2^e B^{re} du 130^e).

⑥ l'heure H + 30 la tranchée de Schœngren, objectif assigné était atteinte par la 3^e C^{ie} qui établissait exactement la droite, au point fixé pour la liaison avec le 130^e R.I. - La 7^e C^{ie} avait légèrement perdu la direction et s'était inclinée vers l'ouest. Les plans la tranchée de Delta absolument bouleversée par nos tirs de destruction ne s'était plus visible. Entendu par son ordre le peloton du 1^{er} Eut^{nt} Delat (7^e C^{ie}) suivi d'une partie du peloton Mollet (5^e C^{ie} mitrailleurs) s'éparpillait l'objectif et au milieu du brouillard et de la fumée disparaissait dans la direction de la Carrière 2952, dont le nettoyage très important avait été confié dans l'ordre d'attaque à la 9^e C^{ie}. Le Com^{te} Martin averti par le Cap^{te} Bazaille

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

que'il existait un trou entre la 3^e et la 1^{re} B^{te}, faisait immédiatement arriver des éléments de la 5^e C^{te} pour le boucher. Cette unité fit de suite la liaison dans la tranchée de Nitopotamou avec la section G. Lebel et une section de la C. M. 1^{re} qui 1^{er} trouvait la 3^e B^{te}. La 3^e B^{te} avait une position. Elle d'appuya les B^{tes} de 1^{re} ligne avec les 11^{es} et C. M. 3^e. Les autres C^{tes} ayant une des missions officielles.

Mission officielle donnée à la 9^e C^{te}: Le porteur à l'heure H, en suivant les vagues d'attaque de la 2^e B^{te}, dans la tranchée du Delta, puis à H + 1^{re}, partant de cette tranchée, aller opérer le nettoyage de la carrière 2552 et des abris au sud-est.

Cette C^{te} attendit dans la marche par le barrage ennemi ne se précipitait que qu'à 7 heures, à hauteur de l'ouvrage du Rams. Elle ne pouvait donc plus accomplir sa mission. Tout à l'heure, cette C^{te} occupait le boyau Hardini avec 2 sections entre 2547 et 2548, les deux autres sections ramennés dans la tranchée du chaumou aux environs de 2844.

Mission officielle donnée à la 10^e C^{te}: derrière les vagues d'attaque de la 2^e B^{te}, prendre au nettoyage des abris du Rams, de la zone du Chibet 2846 et abris plus au nord de la zone 2945, remplacement de mineurs. La C^{te} devait ensuite occuper le Rams, la zone 2846, prête à se porter en avant, par le boyau Hardini ou celui de Chibet, en cas de nécessité. A 6 heures le détachement de nettoyeurs

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

avait fait de nombreux prisonniers, comme il a été dit plus haut, dans l'attaque de Rams par la 2^e B^{te}.

② J'heur la situation de la 3^e B^{te} est la suivante: 1^{re} C^{te}, 2 sections dans le boyau Hardini entre 2547 et 2548, 2 sections dans la tranchée du chaumou en 2644 - 11^e C^{te}, 2 sections dans l'ouvrage du Rams et dans le Chibet en 2846; 2 sections dans la tranchée du chaumou en 2744 et le boyau du Chibet - 11^e C^{te}, dans la tranchée du chaumou entre le boyau du Chibet et 2944 - C. M. 3^e, 2 sections en 2946 et 2846, les deux autres sections dans la tranchée du chaumou de part et d'autre de 2744.

Le 1^{er} Lieutenant Buisson (2^e C^{te}) rend compte qu'il ne peut pas trouver la liaison à gauche avec la 150^e et qu'il est menacé d'être tenu sur la gauche. Le 1^{er} 150 en effet après être arrivé près de 2552 en ayant entré la tranchée de Nitopotamou a subi une très violente contre-attaque avant de se pointer et a été repoussé dans les tranchées de départ. Le capitaine Bourgeois (est la 1^{re} B^{te}), arriva aussitôt avec la section de la C. M. 1^{re}, et le peloton Dupuis de la 2^e C^{te}, pour manœuvrer par l'ouest de 2552, aider la 2^e C^{te} à résister ce centre de résistance et rétablir la liaison avec la 150^e. Le 1^{er} Lieutenant Dupuis malgré tout les efforts ne peut mener à bien sa mission et il lui est impossible de faire la liaison avec la 150^e ce dernier ayant été ramené dans la tranchée de départ.

La 3^e B^{te}. Le peloton Delaunay de la 7^e C^{te} s'est

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

Est à la gauche de la 6^e, dans la tranchée du Delta. Au vide existait entre lui et la 5^e C^{te}. Ce vide est ensuite comblé par 2 sections de la 5^e C^{te} dont l'effectif est d'ailleurs très réduit, puisqu'il n'en compte plus que 25. Le 1^{er}.

Le Colonel ayant appris les difficultés rencontrées par le 1^{er} B^{te} et le 1^{er} B^{te} pour l'emplacement du point 2552 mit à la disposition du Cdt du 1^{er} B^{te} la 9^e C^{te} pour reprendre l'attaque. Cette attaque se déclenche à 16^h 40', sous les ordres du capitaine Gautier (1^{er} C^{te}). Elle échoue complètement, arrêtée par un feu violent de mitrailleuses tirées de 2552-2553 dans des abris sud de 2452. De son côté le 158^e qui devait participer à l'attaque n'a pas débouché.

À 16^h 45', un renseignement fait connaître que le 158^e craignait à trop de délai, une contre-attaque par le bryau de Cuez. Le Colonel ordonne à la 11^e C^{te} de se porter sur ce point, en liaison avec la 7^e C^{te}. Cette attaque ne se produit pas.

La suite de l'attaque se déroule de la manière suivante : 1^{er} B^{te}, dans la tranchée du Delta, une section de la 1^{re} C^{te}, avec quelques éléments de la 3^e C^{te}, une section de la 1^{re} B^{te} dans le bryau Hadjini la 2^e C^{te} devant le barrage et échelonnée dans le bryau - à l'ouest de la 2^e C^{te}, le peloton Dufrenoy (3^e C^{te}) établissant la liaison entre la 2^e C^{te} et le 1^{er} B^{te} dans la tranchée de départ vers 2448 - et l'est de la 2^e C^{te}, un peloton de la 1^{re} C^{te} qui

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

se peut le mettre en liaison avec le reste de la 1^{re} C^{te}, dans l'arête de 2448 - à l'ouest de 2448, un peloton de la 3^e C^{te}.

À 17^h 30', sur l'ordre du Colonel la 9^e C^{te} part en 1^{re} ligne, dans la tranchée du Delta en remplacement d'éléments fatigués du 1^{er} B^{te}. La 11^e C^{te}, doit se porter en soutien du 1^{er} B^{te}, dans le bryau Hadjini à la disposition du Cdt du 1^{er} B^{te}.

L'engagement de relever l'effectif est minime. Une section de la 1^{re} est laissée à la disposition de la 1^{re} C^{te} dans la tranchée du Delta. Cette section se fait ainsi incident - La 2^e C^{te} est établie de 2451 à 2453, de la manière suivante : 1^{re} à la gauche à la droite, 7^e - 12^e 5^e - 6^e C^{te} - 12^e 5^e autour de 2446 en liaison à droite avec la 7^e 16^e et à gauche avec trois sections de la 11^e C^{te}; l'autre section de cette C^{te} a été fournie en soutien immédiat de la 7^e en 2448.

En résumé l'attaque du régiment malgré de grandes difficultés dues au brouillard intense, au terrain boueux a réussi, sauf autour de 2452.

L'important ouvrage du Camus était entre nos mains et on y avait fait au moins 500 prisonniers. 7 officiers, puis un matériel considérable, une douzaine de mitrailleuses, des F. M., des munitions, des équipements, des vivres et des objets de toutes sortes.

La 1^{re} attaque sur 2452 n'a pas entièrement réussi, ceci tient à ce que les unités du 1^{er} B^{te} ne purent suivre le barrage et se désagréger dans le

43

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

Boisland - Les allemands ont vu le temps de se retirer et quand de petits éléments du 1^{er} B^{re} le précèdent vers 2552 et 2553, ils tombent à terre, une sorte de tel abrit, les mitrailleuses en place et les grenadiers à leur poste. La surprise n'était plus possible. D'autre part la préparation d'artillerie sur cet point n'avait pu être efficace parce que le terrain à cette poste ne peut être observé que par avion. Son importance avait d'ailleurs un peu échappé.

L'ennemi fit le 8^h 15^e conformément avec le 1^{er} 150 sans les sections d'attaque, 162 prisonniers et 16 officiers.

Restes : 32 tués. 216 blessés - 116 disparus.

Lieutenant Pautet-Luc; Capitaine Bazaille, 1^{er} Lieutenant Tullier, 1^{er} Lieutenant Joux, 1^{er} Lieutenant Dupuis, 1^{er} Lieutenant Escuf, Lieutenant Picante, 1^{er} Lieutenant Carter, Blessé - 1^{er} Lieutenant Delot, 1^{er} Lieutenant Mollet, 1^{er} Lieutenant Boyer, disparus.

9 septembre

Le 5 heures, une attaque est menée par le 1^{er} B^{re} pour entrer 2552. Une section de la 9^e, doit chercher à franchir vers ce point en longeant la tranchée de Népotamie. Une section de la 11^e, doit être chargée à attendre 2552 en longeant la tranchée Hardini. Le 1^{er} 150 reçoit l'ordre de reprendre son mouvement de ce côté. L'attaque échoue. Les grenadiers ennemis ripostent vigoureusement et laissent tomber l'ennemi aux mitrailleuses de 2552.

Le 1^{er} B^{re} du 150 s'est avancé, jusqu'à la

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

44

vie finie en 2552, mais il ne peut aller plus loin.

La situation ne change plus jusqu'à vers 19 heures. A ce moment après un violent bombardement, les allemands débouchent de 2552, dans la tranchée Hardini et avancent à coups de grenades d'une centaine de mètres. Les nôtres sont obligés de reculer faute de grenades, mais ils le font en combattant à coups de fusils. La situation est entièrement rétablie une heure après, aussi tôt que les grenades sont parvenues.

Dans la nuit du 9 au 10 le 3^{er} B^{re} relève dans la zone le 1^{er} B^{re} éprouvé.

L'effectif est le suivant : la 9^e C^{te} s'étend dans la tranchée de Delta et relève des éléments restant du 1^{er} B^{re}, la 11^e se place à cheval sur la tranchée Hardini - la 11^e C^{te} à l'est de la route d'azimut.

La 11^e C^{te} a 3 sections en ligne, une section en soutien.

La 11^e C^{te} a 3 sections en ligne, 2 sections en soutien.

La liaison à gauche s'est refaite avec la 150^e qui a pu franchir, mais elle n'a rien fait avec la 9^e à droite. Cette liaison ne se fait que par petites boucles pendant la nuit. Un poste de F. B. est établi dans un trou d'obus avant la nuit pour, pour flaque l'intervalle entre 9^e et 11^e C^{te}.

Le premier bataillon après relève vient occuper la tranchée du chemin.

Restes : 22 tués - 98 blessés - 28 disparus.

139762

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Vuittens

Prénoms Alexis Henri

Grade Sous-Lieutenant

Corps 151^e Infanterie

N° 354 au Corps. — Cl. 1905

Matricule. 6548 au Recrutement Gille

Mort pour la France le 8 Septembre 1918

au Nord de Douaumont (Meuse)

Genre de mort Qui a Poursuivi l'ennemi

Né le 14 novembre 1885

Neuville-en-Ferrain Département Nord

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon). }
à défaut rue et N°.

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

Jugement rendu le 4 juillet 1921

par le Tribunal de Gille

acte ou jugement transcrit le 28 Septembre 1921

à Neuville-en-Ferrain (Nord)

N° du registre d'état civil _____

269-705-1922. (26434)

No 56.

Transcription.

Nuttens
Alexis Henri.

50260
Ville de Neuville en Ferrain

59960
PHOTOCOPIE conforme à
l'acte original à la date du

27/02/2014 Pour le M

Pour le Maire,
L'Agent Territorial délégué

L'Agent Territorial délégué

Le vingt huit septembre mil neuf cent vingt et un, quatre heures du soir
Monsieur Edouard Girone, Maire et Officier de l'état civil
de la commune de Neuville-en-Ferronnais, auroit
procédé à la transcription du jugement dont
la teneur suit: Greffe du Tribunal Civil de Lille
du sept juillet mil neuf cent vingt et un. Appli-
cation de la loi du vingt six janvier mil huit cent
quatre vingt douze et des lois des trois décembre
est décédé mil neuf cent quinze et vingt cinq Juin
mil neuf cent dix neuf Jugement déclaratif
de décès militaire Nutens Extrait des minutes du

Pressé, le mil neuf cent vingt et un heures du
sur la déclaration de Greffe du Tribunal civil de première
demeurant à Instance de l'Arrondissement de Lille,
et de Département du Nord. La Première Chambre du
demeurant à Tribunal civil de première instance de
qui, lecture faite, ont signé avec Nous l'Arrondissement de Lille
mairie de Département du Nord a rendu en son audience



Le mil neuf cent vingt et un, heures du soir
 publique le jugement dont la teneur suit: (Qui
 en audience publique Monsieur Loricmy Juge
 commis en son rapport et de Ministère Public en
 ses conclusions orales (Après en avoir délibéré confor-
 mément à la loi jugeant en premier ressort. Attendu
 qu'il résulte des pièces produites et des renseigne-
 ments fournis au Tribunal que le nommé Nuttens
 est décédé Alexis disparu à Tournai (Meuse) le
 huit septembre mil neuf cent dix sept "Mort
 pour la France" (Attendu qu'il échet de déclarer
 Dressé, le mil neuf cent vingt et un, heures du soir
 sur la déclaration de judiciairement son décès. Par ces motifs
 demeurant à Le Tribunal déclare le décès de Nuttens
 et de Alexis Henri né à Neuville-en-Ferrain le quatorze
 demeurant à novembre mil huit cent quatre vingt cinq
 qui, lecture faite, ont signé avec Nous de Jean Louis Joseph et de
 maire de Marie Louise Destailleur en son vivant
 étudiant demeurant à Neuville-en-Ferrain célibataire
 sous lieutenant au cent cinquante unième R^e

Le mil neuf cent vingt et un, heures du soir
 d'infanterie disparu à Tournai (Meuse) le
 huit septembre mil neuf cent dix sept "Mort pour
 la France" Lige la date présumée du décès au
 huit septembre mil neuf cent dix sept. Dit
 que le présent jugement tiendra lieu d'acte de
 décès; qu'il sera en conséquence transcrit sur
 les registres de l'année courante de l'état civil
 est décédé de la commune de Neuville-en-Ferrain et
 que mention en sera faite sur les registres de
 l'état civil de la dite commune pour l'année

Dressé, le mil neuf cent vingt et un, heures du soir
 sur la déclaration de mil neuf cent dix sept en marge
 demeurant à de l'acte le fils voisin de la date dudit
 et de décès et à la table alphabétique de la dite
 demeurant à année. Ainsi jugé et prononcé le
 qui, lecture faite, ont signé avec Nous Sept juillet mil neuf
 maire de cent vingt et un en audience publique

Ville de Neuville en Ferrain

59960

PHOTOCOPIE conforme à
l'acte original à la date du

27/02/2014

Pour le Maire,

L'Agent Territorial délégué



[Signature]

